Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260528-2026_105-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 28 mai 2026

L'an 2026, le jeudi 28 mai à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 22 mai, s'est réuni à Berné sous la présidence de Monsieur Sébastien WACRENIER, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Gilles BERNARD, Benoît BERNY, Jean-Michel BOUEDEC, Laurent BOUKANDJA, Christophe CARARIC, Myriam CHENAIS, Claudine CORFDIR, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christian FAIVRET, Marilyne FEBVIN, Maryse FLEGEO BRACHET, Bérangère FRITZ, René GRY, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Jean-Luc GUILLOUX, Eric JEAN, Michel LAVOLE, Erwan LE CORRE, Solenn LE FERREC, Annie LE GAL, Thierry LE NY, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Caroline NENEZ, Pierre-Marie QUESSEVEUR, Fabrice RAUD, Yvonne RAYER, Benoît RIVALAN, Daniel SKOCZ, Morgane ULLIAC, Liliane VAILLANT, Sébastien WACRENIER*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Bernard COSPEREC, Martine LE BARTZ, Monique LE CREN, Annie LE GOFF, Gwendoline LE STER, Gérard RIO, Laëtitia ROYANT, Natacha SANNIER, Raymond SIOU, Corinne VOLA*

Pouvoirs *: Bernard COSPEREC à Jean-Charles LOHE, Martine LE BARTZ à Laurent BOUKANDJA, Gwendoline LE STER à Paul COZIC, Laëtitia ROYANT à Sébastien WACRENIER, Corinne VOLA à Jean-Luc GUILLOUX*

Nombre de membres au conseil :	***44***
Présents :	***34***
Votants :	***39***

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommée secrétaire de séance : David GUILLOUX

2026_105

Mobilité – Validation des tarifs du transport scolaire pour l'année 2026 / 2027

Par délibération du 30 mars 2026, la Région Bretagne a approuvé des nouveaux montants de participation familiale pour l'utilisation des transports scolaires.

Roi Morvan Communauté, en tant qu'Autorité Organisatrice de second rang, est chargée des inscriptions et de la collecte des participations familiales en relation avec la Trésorerie de Pontivy. La Communauté de Communes doit, dans ce cadre, délibérer afin d'adopter les tarifs votés par le Conseil Régional de Bretagne.

- **Les tarifs pour la rentrée 2026 / 2027**

Tarif annuel Paiement en une seule fois	**Catégories**			
	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant	4ème enfant ou +
Rentrée prochaine - 2026-2027	140 €	140 €	55 €	Gratuit
Année en cours - 2025-2026	130 €	130 €	50 €	Gratuit

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260528-2026_105-DE

La réduction pour le 3ème enfant et la gratuité à partir du 4ème enfant sont valables pour l'inscription d'une fratrie aux transports scolaires de la Région **sur l'année entière** sur présentation des justificatifs (copie des titres de transports). Le tarif préférentiel s'applique dans l'ordre d'âge des enfants. On applique le tarif de 140 € aux deux enfants les plus âgés.
La participation est annuelle quelle que soit la durée d'utilisation.

- **Voyageurs**

Les circuits sont ouverts à tous dans la limite des places disponibles. Sont concernés également, les élèves en dehors de leur secteur de transport scolaire.

Tarifs	Bénéficiaires	Carnet 10 voyages	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
Moins de 26 ans	tout public autre que les élèves inscrits au transport scolaire	15 €	25 €	250 €
Plus de 26 ans		20 €	50 €	500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **de valider les tarifs 2026/2027 fixés par le Conseil Régional de Bretagne tels que présentés ci-dessus.**

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Sébastien WACRENIER